



CHALLENGE DES MOINS DE 13 ANS DES PYRENEES ATLANTIQUES
SAISON 2025/2026

V1 Juin 2025

NOUVEAU REGLEMENT DE L'EPREUVE

*Ce règlement particulier complète les règlements généraux du vade-mecum 2025
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

PRESENTATION

Le Challenge se déroule sur trois tours et concerne les 11 golfs de notre département regroupant les enfants des golfs de :

Arcangues, Biarritz, Chantaco, Chiberta, Idron, Makila, La Nivelle, Pau Artiguelouve, Pau GC 1856, Salies de Béarn et Epherra.

Ces rencontres sont ponctuées par une finale (voir forme de jeu)
Le calendrier des rencontres est à consulter sur le site du Comité

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

1-1) Les joueurs (garçons et filles) doivent :

1-2) Être nés en **2016** et après.

- Être licenciés FFG de l'année en cours et membre de l'A.S. dans un club du département des Pyrénées Atlantiques,
- Attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur Myffgolf

1-2) Catégories et critères.

- **CHALLENGE** : Jeunes classés : index compris entre 30 et 41.9.

Drapeaux Blanc minimum

Avoir fait au moins 3 compétitions de 9 trous ou être autonome. L'engagement de l'enfant est sous la responsabilité du Pro et du responsable de l'école de golf du club.

(Inscription effective sur extranet à la date de l'inscription.)

NOTA : Le Comité Départemental se réserve le droit de modifier le présent règlement et notamment de limiter le champ des joueurs par Club.

II - ENGAGEMENTS

Les inscriptions sont **gratuites**.

Elles se font par **l'intermédiaire des clubs** qui doivent les faire parvenir au Comité des Pyrénées Atlantiques par courriel (**ffg64jeunesf@gmail.com**), avec les **noms, prénoms, dates de naissance, N° de licence , index des joueurs et vérification de la mise à jour de l'Attestation Médicale.** (Ces données sont impératives)

III – FORME DE JEU

- La sélection sur 3 tours : les 2 meilleurs résultats.

30 enfants seront sélectionnés, tous résultats et clubs confondus.

IV - DEROULEMENT DES EPREUVES

4-1) Déroulement

Les règlements généraux des épreuves de jeunes s'appliquent, à savoir :

- Les joueurs doivent avoir une tenue correcte (pas de blue-jean) et un comportement exemplaire (cf. Règlement Général sur le Vade-mecum 2023).
- **Les cadets, les chariots électriques et les instruments de mesure ne sont pas autorisés.**
- **Pendant le déroulement de ces épreuves, les accompagnateurs qu'ils soient (parents, Grands-Parents ou amis ne sont pas admis sur le terrain.**

Seuls les entraîneurs, dirigeants de club et bénévoles accompagnateurs, désignés par le Comité 64, sont admis.

- Toute infraction aux règles ci-dessus entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.
- Dans la mesure du possible, chaque groupe sera accompagné d'un adulte qui les aidera à tenir leur carte, à respecter les règles et l'étiquette (cet accompagnateur ne devra pas être un membre de la famille de l'un des joueurs du groupe).

4-2) Gestion des épreuves

Elle est assurée par le Comité des Pyrénées Atlantiques. Les résultats seront envoyés par courriel à tous les golfs concernés, publiés sur le site du Comité Départemental (www.ffgolf64.org) et transmis à la Ligue pour publication sur son site.

V - REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu à l'issue de chacune des épreuves ; les trois premières filles et les trois premiers garçons (score brut) seront récompensés.

Un tirage au sort est prévu à chaque épreuve.

VI - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'Épreuve sera composé comme suit :

- des représentants du Comité Départemental des Pyrénées Atlantiques,

§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§